

M. Gérard Malchelosse,  
529, Leclaire  
MONTREAL.

9e ANNÉE — No 5

MONTRÉAL

MAI 1927

# LA REVUE NATIONALE

*Organe de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

PARAISANT LE 10 DE CHAQUE MOIS

---

Sommes-nous logiques? . . . . .	Rodolphe Laplante	133
Sinon tu vas compromettre notre avenir . . . . .	* * *	137
La lutte pour le français . . . . .	E. Simard	138
A travers notre vie nationale :		
<i>M. Dafoe. — Fonctionnaires bilingues. — Nos amis de Londres. — Anniversaire. — Statistiques. — Centenaire. — Honneurs. — M. le Dr Georges Baril. — M. Samuel Genest. — Centenaire de Crémazie. — M. Elphège Bois. — Timbres bilingues . . . . .</i>		
	A. Gagnon	142
Congrès général de 1927 ( <i>suite</i> ) . . . . .	Oscar Blain	146
Chronique de la Société :		
<i>Comités régionaux. — Concours d'adhésions dans les sections. — Section Jacques-Viger . . . . .</i>		
	Jean Guérin	155

---

Rédaction et Administration :  
**1182, rue Saint-Laurent**  
**MONTREAL**

---

Abonnement annuel : \$2.00

La livraison (chez les dépositaires) : 15 sous

---

Les abonnements à la REVUE NATIONALE commencent invariablement au 1er janvier. — Pour tout changement d'adresse, accompagner la demande de 5 sous en timbres-poste.

# La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Fondée en 1834

## Conseil général:

Aumônier général: Mgr l'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL.  
Président général: Léon TRÉPANIÉ, publiciste, 371 est, Sherbrooke.  
1er vice-président général: Henry-L. AUGER, courtier en immeubles, 384 est, rue Ontario.  
2e vice-président général: J.-W. DÉZIEL, comptable, 182, Avenue Notre-Dame de Grâce.  
Secrétaire général: J.-A. BARITEAU, LL.L., notaire, 1609, Maisonneuve.  
Trésorier général: Aimé PARENT, administrateur, 51 est, rue St-Paul.

## Directeurs:

J.-C. BEAUCHAMP, administrateur, 119, Cherrier.  
Victor MORIN, LL. D., notaire, 97, rue Saint-Jacques.  
J.-V. DESAULNIERS, courtier en immeubles, 17, rue Saint-Jacques.  
Guy VANIER, LL. L., avocat, 97, rue Saint-Jacques.  
V.-E. BEAUPRÉ, I. C., professeur, 3694, rue Saint-André.  
J.-R. POIRIER, comptable, 250, rue Workman.  
J.-O. MOQUIN, douanier, 139, Saint-Thomas, Longueuil, P. Q.  
Adj. PERRON, professeur, 1228, rue Maisonneuve.  
J.-A. BERNIER, voyageur de commerce, 4379, rue Saint-Hubert.  
Francis PAYETTE, employé civil, 1912, rue Dorion.

Chef du Secrétariat: Jean GUÉRIN, bureau No 1, Monument National, téléphone: LANcaster 4364.—Rés.: 4325, Delanaudière, Am. 3129.  
Assistant: Oscar BLAIN, 1957, Des Erables, Ch. 5662.

## CORPORATIONS FILIALES DE LA SOCIÉTÉ:

La Caisse Nationale d'Économie — la Caisse de Remboursement — le Monument National — la Société Nationale de Fiducie — la Société Nationale de Colonisation.

La Direction de la Revue Nationale ne s'engage pas à rendre les manuscrits non insérés.

Elle laisse aux auteurs la responsabilité des idées émises dans leurs articles.

La REVUE NATIONALE est éditée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1182, rue Saint-Laurent, et imprimée par ARBOUR et DUPONT, imprimeurs-éditeurs, 249 est, rue Lagauchetière. — Tél.: EST 6264.

LE  
THÉ VERT  
"SALADA"

sans égal—servez-le de préférence

Nous avons le plaisir d'annoncer que tout notre lait provient de vaches ayant subi l'épreuve de la tuberculine, ce qui est une garantie d'un lait non-tuberculeux. Il est en plus parfaitement pasteurisé. C'est donc un lait absolument sain, et de haute qualité.

**J. Joubert**  
LACTO

*Encouragez nos annonceurs.*

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: 7 et 9, Place d'Armes  
MONTRÉAL

Capital autorisé . . . . . \$ 5,000,000.00  
Capital payé et Surplus . . . \$ 5,776,000.00  
Actif total (au 30 nov. 1926) \$47,880,000.00

Cette banque est la seule au Canada dont les argents confiés à son département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, ces messieurs examinant mensuellement les placements faits en rapport avec tels dépôts.

Conformément aux règlements approuvés par ses actionnaires, lors de sa fondation, cette banque ne prête pas d'argent à ses directeurs.

*131 succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario,  
du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.*

## Caron Frères Inc.

NOUVEL ÉDIFICE CARON,  
Coin des rues BLEURY & CONCORD

FABRICANTS D'EMBLÈMES DE SOCIÉTÉS  
ET D'INSIGNES DE TOUS GENRES.

## GARDONS NOS ÉPARGNES CHEZ NOUS

Le revenu en primes d'assurances, au Canada, en l'année 1924, a été d'au-delà de \$210,000,000.00. Nos institutions nationales en ont à peine touché \$3,000,000.00. Pour enrayer cet exode considérable de nos ressources financières, exigez de votre agent qu'il place vos assurances dans

## LA PREVOYANCE

Compagnie essentiellement canadienne fondée en 1905. Assurances de tous genres.

Siège Social: ÉDIFICE « LA PRÉVOYANCE »

Coin PLACE D'ARMES et ST-JACQUES, - MONTRÉAL

Tél.: HARBOUR 3292-3-4-5-6-7.

*Encouragez nos annonceurs.*

Tél.: Calumet 0128

Membre de la Section Saint-Édouard

**J.-A. ST-AMOUR** ENTREPRENEUR  
ÉLECTRICIEN...*Assortiment complet d'accessoires électriques*  
L'installation du système d'illumination de la**Croix du Mont-Royal**

est une preuve de l'excellence de notre travail.

**2173, rue Saint-Denis, - - Montréal****SOLIDARITÉ**

Tout le monde peut économiser. Quoi que nous ayons, dépensons moins. C'est un devoir envers soi-même, envers les siens, envers son pays.

L'épargne est une accumulation de puissance. C'est elle qui alimente la vie économique. Groupons nos ressources. Mettons-les au service de nos entreprises.

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE***Capital versé et réserve . \$11,000,000.**Actif, plus de . \$139,000,000.***GRACIEUSEMENT OFFERT**

PAR LA

**Compagnie d'Assurance "MONT-ROYAL"****17, rue Saint-Jean, - - - Montréal****70 RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL**Préparation aux carrières industrielles; enseignement théorique et pratique,  
donné le jour et le soir.

Cours du Jour: 3 ANNÉES D'ÉTUDE.

Cours du Soir: OCTOBRE à AVRIL.

*Prospectus sur demande.***Encouragez nos compatriotes**

Qualité38 ANS D'EXISTENCEService**LA REVUE NATIONALE**

imprimée dans nos ateliers, est une preuve de l'excellence de notre travail.

**Nous imprimons tout :** Cartes d'affaires, entêtes de lettres, programmes, livres, revues, brochures, etc., etc., à des prix très modérés.

Tel. : EST 6264

**ARBOUR & DUPONT**IMPRIMEURS - ÉDITEURS

249 est, rue LAGAUCHETIÈRE, - Montréal

Près de la rue Saint-Denis

Tél.: ATLANTIC 4279.

Spécialité: ÉDIFICES RELIGIEUX.

**DAMIEN BOILEAU, Limitée**

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

245, Ave McDOUGALL - Outremont, Montréal

**INCOMPARABLE POUR TARTES!**

15¢ la boîte -  
suffisant pour 4 Tartes



Refusez  
toutes  
imitations

**Garniture de Tartes**

(Pie Fillings)

**"Meadow-Sweet"**

CITRON, ANANAS, FRAISES, FRAMBOISES, ORANGES, CERISES.

Fabriqué Par Meadow-Sweet Cheese Mfg. Co. Limited, Montreal.

*Encouragez nos annonceurs.*



# LA REVUE NATIONALE

## SOMMES-NOUS LOGIQUES ? . . .

---

de dire que nous sommes pauvres de biens matériels, si nous gaspillons comme une race riche?

L'A. C. J. C. a mis l'épargne à l'affiche, en prévision de son congrès qui se tiendra en juillet prochain, à Saint-Hyacinthe. Brûlant sujet d'actualité que celui-là!

Je vois venir à moi tous ceux qui auront lu ce que nous avons écrit touchant l'émancipation économique de notre groupe. Ces amis nous répéteront ce que nous aurons peut-être énoncé nous-même: que nous réalisons des gains, que nous ne subissons plus aussi passivement d'être brimés dans notre demeure, c'est vrai. Depuis vingt-cinq ans, nous secouons la torpeur qui nous ankylosait l'échine, nous nous écartons des voies anciennes, trop étroites ou tortueuses, nous prenons place au soleil de la nerveuse vie économique qui agite nos puissants voisins.

\* \* \*

Nous nous écartons des voies anciennes... avons-nous dit. Est-ce pour le mieux? Quel chemin avons-nous suivi, et suivons-nous? Impossible de dissimuler que nous étions routiniers à l'excès, que nos méthodes commerciales étaient d'un vermoulu! Donc, c'est admis, nous escaladons la colline de l'aisance, lentement, mais âprement; inlassablement, nous constatons progrès appréciable, nous entrevoyons davantage pour l'avenir.

\* \* \*

Quiconque est patriote réfléchi, de ce patriotisme intelligent qui provient de la raison et non seulement de la gorge, celui-là

sera heureux de constater l'essor d'une entreprise dirigée par un compatriote. Il encouragera les siens qui s'appliquent à créer un capital national, dont l'effet immédiat sera de nous dégager relativement de l'étroitesse des races saxonnes qui nous entourent.

Une réflexion m'arrête ici.

Tous ensemble, comprenant enfin l'importance pour une race d'être maîtresse des institutions qui sont sa vie, nous nous mettrons tout-à-coup à donner notre encouragement à ceux de notre race. Et le magasin s'agrandit, l'usine prospère et le propriétaire s'enrichit. Puis un jour, on lit en page financière que la puissante industrie, que le gigantesque établissement a été cédé à un Juif rival ou à un consortium américain. Philosophiquement, on se frotte les mains, pénétré d'un contentement béat.

C'est une tranche de l'actif national qui se volatilise, ou plutôt qui devient, par l'insouciance, la veulerie, ou la simple apathie, une arme de plus aux mains de nos traditionnels concurrents. Le fruit d'années de travail disparaît par cette demi-lâcheté.

Notre compatriote avait d'ailleurs affiché notoirement sa complaisance excessive pour les étrangers en accordant sa fille cossue à un Anglais ou Américain qui ne l'était pas moins. Parfois, c'est le fils à l'aise qui dédaigne la fille de son sang pour une Américaine de là-bas, qui possède pour avantage sur la Canadienne d'escompter une somme rondelette dans sa corbeille de noces.

C'est le cas de le dire, c'est la démission de la tête, l'abandon de ceux qui, chez nous, ont un rôle à remplir. Ceux-là, pendant la montée vers la cime de la fortune, ont fait appel au patriotisme des Canadiens-Français, à leur esprit de solidarité. Il ne faudrait pas, pour l'honneur de notre race, que se justifie l'assertion que « le patriotisme est le dernier refuge de la canaille ».

Heureusement, nous n'en sommes pas rendus là.

Quelle leçon tirer de ces défaillances que nous constatons quotidiennement! Il faut continuer, malgré ces multiples traverses, à croire et à travailler pour la race. Cela s'impose.

Cependant, nous ne nous libèrerons tout-à-fait des chaînes qui nous lient qu'en nous pénétrant d'une vérité fondamentale, à savoir qu'il est faux, à mon sens, de soutenir que le thème de l'émancipation économique de notre race implique une concentration continue et aboutissant inéluctablement au monopole ou au « trust ». L'expérience cent fois répétée ne nous a-t-elle pas encore appris que cet actif de la race ainsi constituée est bien fragile et aléatoire, s'il ne repose que sur quelques richards. Leur sens national est trop souvent effrité ou de peu de consistance; et à la moindre petite anicroche, ce qui était l'objet de nos plus légitimes espoirs s'effondre par un transfert malencontreux opéré par une alliance matrimoniale. L'exemple, venant de haut, est mauvais. Ne l'oublie-t-on pas un peu trop? Car c'est par la *tête que pourrit le poisson*. Non, je me refuse à croire que trente ou quarante riches Canadiens-Français feront de nous un groupement fort, économiquement parlant. J'ai plutôt foi en l'épargne, modeste mais constante.

Cette habitude des sages qu'est la pratique de l'épargne devient, dans le monde agité qui nous emporte comme des fétus, *la plus importante des vertus sociales*.

Productrice de capitaux, régénératrice de la vie sociale, discipline des activités, tempérance des instincts, tels sont les avantages de l'épargne de façon générale. Chez nous, au Canada Français, elle est quelque chose de plus: d'abord préservatrice de notre caractère nationale (nous expliquerons comment) elle peut, si nous agissons sagement, constituer une arme pour la sauvegarde de nos plus chers intérêts.

C'est alors qu'il faut admettre qu'il y a *tendance* à l'émancipation économique. La France, jusqu'à ces dernières années, ne comptait pas un nombre très élevé de richissimes financiers; cependant nous savons pertinemment de quel enviable crédit, elle était réputée à l'extérieur.

Pays de lente ascension économique, mais où la fortune, que dis-je, l'aisance, ce qui vaut mieux, était distribuée au sein des

grandes masses ouvrières ou paysannes, chaque Français étant un petit capitaliste, chaque Français étant un client d'une caisse d'épargne ou détenteur de coupons du trésor.

Le sou par sou mis de côté quotidiennement faisait de la France une des nations où l'assiette économique était le mieux assise, où la concentration de la richesse aux mains de quelques-uns existait le moins.

Depuis dix ans, la guerre et l'après-guerre ont changé bien des choses...

\* \* \*

Avons-nous dit suffisamment pour démontrer aux lecteurs de la *Revue Nationale* quelle vertu puissante est du ressort de l'épargne, quelle sera son aide dans la lutte économique que nous livrons présentement.

Dans la deuxième partie de notre étude, nous tenterons d'exposer si l'épargne se pratique chez nous, quelle forme elle revêt, si elle est satisfaisante, s'il y a lieu d'en disposer autrement.

\* \* \*

On demande à ceux qui dissertent sur les questions vitales intéressant la nationalité, d'être clairs et précis, d'apporter des formules non équivoques, de dire en quoi, où et comment nous avons failli. On a raison. A la solution de ces épineux problèmes, nous nous employons, de concert avec nos vaillants aînés hommes de coeur et de principes. Dans la mesure de notre talent, nous prêterons notre concours.

Rodolphe LAPLANTE.

---

## SINON TU VAS COMPROMETTRE NOTRE AVENIR

---

« Tu jouis d'un héritage indispensable: sans ta religion et ta langue, sans tes traditions et ton histoire, tu ne serais plus Canadien-Français. D'où l'obligation stricte, pour toi, non seulement de le conserver intact, mais aussi de le faire fructifier: tes descendants ont aussi un droit imprescriptible de survivre.

« A notre berceau, c'est sur les champs de bataille ainsi que dans les missions lointaines que tes ancêtres ont dû lutter pour te gagner cet héritage. Leurs fils l'augmentèrent par la suite dans l'enceinte des Parlements. Toi, aujourd'hui, tu ne l'accroîtras, à ton tour, que sur le terrain économique. L'épée et le Verbe ont triomphé: de plus c'est maintenant l'épargne qui nous donnera la victoire économique. *Acquiers donc cette puissance; sinon tu compromets notre avenir.*

« Cette arme, nécessaire, urgente, victorieuse, tu l'as à portée de ta main, grâce au patriotisme pratique de notre société nationale, la Saint-Jean-Baptiste: c'est LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, qui ne désire qu'une chose: assurer ton aisance, par les intérêts de tes épargnes, concentrées avec celles de milliers de tes compatriotes, et, partant, agrandir, avec ce capital national, inaliénable, ton héritage: l'héritage de la race. « La prospérité de l'individu, le président du Pacifique Canadien le disait encore dernièrement, c'est la base de la prospérité du pays tout entier. » (Roger DU VERNAY, dans le dernier Bulletin de la Caisse Nationale d'Economie.)

---

## LA LUTTE POUR LE FRANÇAIS

---

*Nous reproduisons le texte d'un bref exposé sur la situation du français, que M. Eugène Simard devait présenter aux congressistes de notre société à leur réunion du dimanche, 13 mars.*

Depuis 15 ans nous assistons à un réveil de la race; je devrais plutôt dire en présence de congressistes de notre grande société, que nous vivons un réveil de la race. — Dirigée d'abord sur le terrain des revendications nationales, la lutte fut promptement engagée dans tous les domaines; à la revendication se joignait l'éducation de la conscience nationale pour l'engager à réagir contre l'emprise d'un colonialisme abrutissant et d'un défaitisme dont la principale raison d'être s'appelait la crainte d'un effort réel et persévérant.

Je ne vous ferai pas d'historique: les cadres d'un rapport de dix minutes ne le permettent pas. — Cette simple entrée en matière indique suffisamment que la question n'est pas neuve; comme hier, elle mérite autant, sinon plus, l'attention des unités, et tout spécialement de celle des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste qui ont pour mission spéciale de rendre le peuple meilleur.

Notre Société n'est pas restée en marge du mouvement; elle en a été de toujours; elle se doit d'y rester.

Votre comité d'étude voulait spécialement soumettre aux délégués du Congrès quelques réflexions sur la langue française et donner pour mot d'ordre de l'année, à toutes les sections, l'organisation systématique d'une campagne d'action française.

Nous sommes encore loin des réalisations complètes: même dans la très française province de Québec, même dans Montréal, la 3e ville française du monde, le français n'occupe pas la place à laquelle il a droit. Que dire maintenant de sa place dans la Confédération? Non, l'effort doit continuer: il n'y a pas de succès possible sans continuité et persévérance.

### I. — *La langue française officielle*

Les compagnies d'utilités publiques sont très respectueuses des lois dans la mesure où on leur en rappelle l'existence. La Cie des tramways, les chemins de fer et toutes les autres, dans leurs relations avec le public, ignorent avec une étonnante facilité l'existence du français. Quand entendez-vous le percepteur des billets, en chemin de fer, dire autre chose que « *tickets please* ». Existe-t-il des chèques bilingues du trésor provincial? Pouvez-vous obtenir du français de tous les ministères fédéraux?

La réponse négative s'impose d'elle-même. Le remède existe: il faut exiger du français, il faut — passez-moi l'expression — officialiser la langue française.

Avez-vous à correspondre avec Ottawa, faites-le en français et exigez du français. Avez-vous besoin de rapports ou formules des ministères, refusez nettement les formules anglaises. Le gouvernement publie des imprimés, demandez les versions françaises. Croyez-vous que la situation ne s'améliorerait pas très vite si les quelques millions de Canadiens-français du pays réclamaient unanimement la reconnaissance officielle de leur langue, déjà officiellement reconnue par la Constitution?

Ici se précise l'action des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste: organiser son milieu et en faire autant de bataillons. La conférence publique, sous les auspices de la section, jette la bonne semence; l'enquête prépare la récolte. Et quand vient l'heure des grandes requêtes — et je souhaite qu'elle vienne, spécialement pour le timbre et la monnaie — vous n'avez pas à rechercher les signataires, elles viennent seules; vous n'avez pas à expliquer, tout le monde a compris. Créez un lien de solidarité par la commémoration des moindres fêtes, surtout celle de la fête nationale, et vous disposerez bientôt dans votre paroisse d'un groupe décidé et prêt à toutes les luttes.

### II. — *Les affaires*

On a cru un jour que les affaires ne pouvaient se transiger qu'en anglais. L'idée a vieilli, mais elle n'est pas encore entermée.

Vous connaissez l'histoire du téléphone. La Cie employait jadis des employés unilingues qui, évidemment, n'étaient pas des nôtres. Il fallait demander son numéro en anglais. Un groupe résolut de tenter un coup de force : quelques hommes entreprirent la visite des hommes d'affaires, l'un après l'autre, en leur faisant promettre d'exiger du français au téléphone. En quelques mois la partie était gagnée : la compagnie renvoyait une partie de son personnel unilingue et le remplaçait par des employés bilingues.

Les exemples pourraient se multiplier : et pour n'en citer qu'un autre célèbre, vous avez l'obtention de la version française du Bulletin des renseignements commerciaux.

Ce n'est pas toujours par mauvaise volonté qu'on affiche l'anglomanie dans nos moindres manifestations commerciales, c'est souvent par négligence et apathie — ou par snobisme. On achète dans l'ouest et l'on parle en anglais : c'est plus chic. On fait affaire à une banque anglaise et toutes les affaires de banque se transigent en anglais. On annonce en anglais sous prétexte que la clientèle est anglaise. On a parfois peur d'afficher une physionomie française dans la crainte de perdre des clients.

L'enquête de la section révélerait les points faibles de chaque milieu ; l'effort pour la reconnaissance officielle du français faciliterait l'application des remèdes. Le canadien qui admet le droit de cité de la langue dans le domaine public l'admettra facilement dans ses propres affaires : de l'un à l'autre, il n'y a qu'un pas.

Il y a aussi le français dans la famille.

### III. — *La famille*

Vous connaissez l'axiôme : dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

Comment peut-on conserver un caractère français dans un atmosphère anglificateur ? Si l'anglais abonde au foyer ; si les journaux, les livres, les revues sont anglais, si la toilette générale du foyer est anglaise, il y aura répercussion nécessaire sur la mentalité de ses habitants. Les enfants qui grandissent dans

cette ambiance subissent les premiers l'atteinte du mal : les parents suivent. Si le caractère français d'un individu n'est pas capable de s'affirmer nettement en s'extériorisant, on peut dire qu'il est déjà vaincu ; ce n'est pas encore un ennemi, mais c'est pire ; c'est un lâcheur.

Dans ce domaine, les membres pourraient commencer par un examen de conscience. Et quand ils auront frappé le *meâ culpâ* sur leur poitrine suffisamment pour en faire sortir un acte de contrition parfaite, ils pourront commencer à frapper le *meâ culpâ* sur la poitrine du voisin.

Visitez un foyer anglais de Toronto : vous n'y êtes que depuis un instant et déjà tout ce que vous voyez vous fait dire : ici ce sont des anglais. On devrait pouvoir dire la même chose de tous nos foyers canadiens-français. Les membres de nos sections ont sûrement fort à faire ; qu'ils se mettent résolument à la besogne ; le succès n'est pas impossible.

Je m'arrête : je ne voulais que souligner quelques idées qui ne sont pas neuves, mais qu'il fait bon de rappeler de temps en temps.

Je voudrais terminer en émettant un voeu à l'approbation des congressistes ; nous parlons aisément de sa majesté la langue française. Si la langue est majestueuse dans ses droits et ses revendications, ne trouvez-vous pas qu'elle manque souvent et facilement de majesté dans sa tenue ?

La section pourrait à certaines heures redevenir une école où tous y trouveraient leur profit.

Que chaque membre de la Société soit pleinement français, non seulement dans ses affaires, dans son foyer, dans sa conscience intime, mais aussi dans son parler. Prenons garde d'amoinrir par notre faute la Majesté de notre langue.

E. SIMARD.

---

## À TRAVERS NOTRE VIE NATIONALE

### M. DAFOE.

M. Dafoe, directeur du *Free Press*, déclarait récemment ce qui suit, en parlant de la protection des droits de la minorité canadienne-française au Canada: « Cette protection peut s'accroître et devenir absolue, si les Canadiens-Français la cherchent à la seule place où ils peuvent l'obtenir, au Canada. Nul Canadien, sauf peut-être le docteur Edwards, M. Hocken et d'autres du même esprit, ne s'opposera à une entente comportant que les droits de la minorité seront revêtus d'un caractère permanent et intangible dans un accord d'après lequel le Canada acquerrait le droit d'être le seul maître de sa constitution. »

### FONCTIONNAIRES BILINGUES.

Le député de l'Assomption, M. Séguin, a présenté une motion pour demander que tous les fonctionnaires soient bilingues. Là-dessus, grande colère des députés anglais, ce qui prouverait que leurs compatriotes ne seraient pas aptes à apprendre deux langues. C'est pourtant le gros bon sens même que cette mesure. Espérons que l'idée fera son chemin.

### NOS AMIS DE LONDRES.

Il est intéressant de savoir ce qu'on peut penser de nous dans certains milieux d'Angleterre. Voici une déclaration d'un nommé H. S. Murton, publiée dans la *National Review* de Londres:

« L'attitude présente du Québec est intenable. Elle est incompatible avec le progrès du Canada en tant que nation autonome dans l'Empire britannique. Pour le Québec, il n'y a pas d'Empire. Le Québec est un membre atrophié d'un corps en pleine croissance. Et les petits chefs du peuple canadien qui se disputent les électeurs, pour pouvoir mieux se cramponner au pouvoir, sont empressés à faire devant le Québec des genuflexions et des révérences et à réprimer le désir du peuple canadien qui veut la coopération impériale la plus complète — coopération qui libérerait l'élément anglo-canadien du sentiment de

gêne qu'il éprouve devant les moqueries à peine déguisées des autres Dominions. Tant que le parti tory ne sera pas capable de grouper dans les provinces anglaises un groupe qui fasse bloc puissant et contrebalance l'influence rétrograde du Québec, ce parti ne pourra réussir à faire adopter un programme naval de participation à la défense impériale. »

Comme on le voit, toutes ces pruhommesques déclarations ne riment qu'à une chose, à savoir que le Canada devrait se saigner pour entretenir la marine anglaise dans les eaux du monde entier.

Dieu merci, c'est un honneur pour le Québec d'être insulté par de certains individus et dans le cas présent, c'est la preuve la plus manifeste que dans la Confédération canadienne, l'élément le plus patriote, le moins jobard, c'est encore la population canadienne-française.

#### ANNIVERSAIRE.

La Société du Parler français a fêté dernièrement son vingt-cinquième anniversaire de fondation. Depuis un quart de siècle elle a monté une garde vigilante autour de notre langue, pour l'épurer, la maintenir belle et noble. Sans relâche, elle en a défendu l'intégrité contre l'anglicisme. Si, aujourd'hui, les attaques de l'ennemi se sont lassées, si le peuple canadien reconnaît enfin que le français vit et vivra toujours au Canada, nous le devons pour une large part à des sociétés courageuses et actives comme la Société du Parler Français.

#### STATISTIQUES.

Le dernier bulletin statistique de la *Metropolitan Life* indique qu'aux Etats-Unis, le taux de la mortalité par alcoolisme ou ingestion d'alcools non potables parmi les porteurs de police, s'accroît de plus en plus depuis l'établissement de la loi Volstead. Ce taux de mortalité qui était de moins de 1 par 300,000 assurés au Canada, en 1911, y fut de 2.7 en 1926. Dans l'état de Californie qui donne la mortalité la plus faible de tous les états américains, en 1926, le taux est de plus de 5.

En regard, le bulletin montre que la province de Québec a le taux de mortalité par alcoolisme, le moins élevé de tout le Canada et des Etats-Unis, à preuve qu'il est moindre de 5 pour cent que celui de l'Ontario.

### CENTENAIRE.

Le 20 juin prochain, le collège classique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière fêtera le centenaire de sa fondation. Cette institution qui est devenue maintenant la plus moderne de notre province et qui s'adosse au flanc d'une montagne dans un panorama superbe, a été fondée par un humble curé de paroisse, le curé Painchaud, sans aucuns moyens financiers, dans le seul but désintéressé de donner des lévites à Dieu et des hommes à la patrie.

Pendant des mois, les habitants de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, travaillèrent gratuitement à édifier l'humble collège. Les débuts furent difficiles et il vint une heure où le fondateur voulut se dépouiller de ses derniers livres pour sauver l'oeuvre en péril. Puis ce furent une série de lourdes épreuves, des incendies successifs. Mais toujours le collège de Sainte-Anne s'est relevé plus puissant dans l'épreuve et aujourd'hui il peut s'enorgueillir de ses 7,000 élèves et des nombreux prêtres qu'il a donnés au pays.

Ses professeurs ont accompli cette oeuvre séculaire, dans l'obscurité, et l'oubli du monde, au milieu des sacrifices quotidiens de ceux qui n'étant pas à panache n'ont pas les faveurs de la publicité. Il est bon de rappeler de temps à autre les oeuvres des honnêtes gens et de les mettre en comparaison avec les exploits des bandits de haut et de bas parage qui font la gloire des grands journaux.

### HONNEURS.

La République française vient de créer chevaliers de la Légion d'honneur, Mgr Vincent Piette, recteur de l'Université de Montréal, M. Ernest Tétreau, président de la Ligue de survivance française, M. Dr Damien Masson, professeur à l'Université de Montréal, M. Louis Beaubien, courtier de Montréal, L.-Athanasie David, ministre provincial.

### M. LE Dr GEORGES BARIL.

La République Française a conféré les palmes académiques à M. le Dr Georges Baril, secrétaire de la Faculté des Sciences et professeur titulaire de chimie physiologique à l'Université de Montréal. Tous ceux qui connaissent M. Baril, la qualité de sa formation scientifique, et la noblesse de son caractère, ont été heureux de cet honneur largement mérité.

M. SAMUEL GENEST.

La République française dans le flot de ses décorations n'a pas oublié M. Samuel Genest, d'Ottawa, et lui a accordé les palmes de l'instruction publique. S'il est quelqu'un qui au Canada, ait mérité de la France, qui ait le mieux combattu pour faire triompher son véritable esprit chrétien, pour garder sur les lèvres de milliers de petits enfants le verbe français, c'était bien M. Genest.

CENTENAIRE DE CREMAZIE.

Le centenaire de Crémazie a failli passer inaperçu sans la Saint-Jean-Baptiste qui a pris l'initiative d'une manifestation publique. Crémazie a incarné dans sa poésie, ce que notre race eut de plus noble et de plus chevaleresque et qui a inspiré un grand nombre de nos hommes publics, d'un amour plus vif de la patrie. En perpétuant chez nous le culte idéalisé de la France, il nous donnait un amour qui nous préservait de l'assimilation.

M. ELPHEGE BOIS.

M. Bois a passé brillamment son doctorat ès-sciences de l'Université de Fribourg, en Suisse, où il suit actuellement des cours. Il a obtenu la note *summa cum laude* en passant l'examen pour le doctorat. M. Bois est l'auteur du composé « hématine synthétique du bois » qui est une nouvelle préparation synthétique de la substance rouge dans le sang. Il a aussi découvert un microbe non pathogène dans l'eau potable. Ces découvertes ont eu un grand retentissement dans le monde scientifique européen. M. Bois reviendra au Canada l'été prochain et sera attaché au personnel professoral de l'Université Laval.

TIMBRES BILINGUES.

Le gouvernement fédéral a décidé d'émettre des timbres bilingues pour la Confédération. Nombre d'imbéciles, de ceux qui aux temps des élections viennent nous jurer qu'ils nous aiment et nous rendront plus que justice, ont crié contre cette mesure d'élémentaire courtoisie, pour la race civilisatrice et évangélisatrice du Canada, à laquelle ont été garantis des droits égaux à ceux de la race anglaise.

A. GAGNON.

---

## CONGRÈS GÉNÉRAL DE 1927

---

### *Résumé des délibérations (suite)*

---

#### **Séance d'ajournement, 13 mars 1927**

Dimanche matin, 13 mars. — Tous les Congressistes sont réunis à 9 h. a. m., dans la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, pour assister à une messe spéciale, qui est célébrée par M. J.-H. Robert, p. s. s.. M. l'abbé Henri Gauthier, p. s. s., curé de la paroisse Saint-Jacques donne le sermon de circonstance, rappelant les oeuvres de la Société et soulignant particulièrement la décadence de nos moeurs.

Après avoir signalé les causes générales et particulières de cet état de choses, le prédicateur déclare que la Société Saint-Jean-Baptiste a devant elle un travail considérable et que par son action rayonnante elle est capable de faire un bien immense pour le relèvement moral de notre société.

A 2.30 h. p. m., les congressistes sont de nouveau réunis au Monument National, sous la présidence de M. Léon Trépanier.

#### *Fête nationale.*

Le premier sujet à l'ordre du jour est la célébration de la fête nationale et M. Morin présente aux congressistes, au nom du Conseil général, la manière dont celui-ci a l'intention de célébrer cette année le 24 juin.

La procession historique aura pour titre: « L'évolution matérielle du Canada ». Ce sujet englobe la transformation de notre pays en passant par la fondation des grandes villes et l'application des découvertes et inventions modernes.

Comme la célébration du 24 juin attire à Montréal un grand nombre de touristes et que cette année cette célébration coïncide avec celle du soixantenaire de la Confédération canadienne, on suggère de répéter la procession le 1er juillet.

Tous les congressistes autorisent alors le Conseil général à continuer l'organisation de la fête telle que commencée.

La lutte pour le français.

En l'absence de M. Eugène Simard qui devait présenter un rapport sur la question du français, M. Guy Vanier, dans un discours marqué de conviction démontre aux congressistes que d'abord, les Canadiens-Français n'ont qu'à continuer leur marche ascendante dans le domaine économique et en même temps travailler ferme pour faire respecter leurs droits.

Au point de vue finance, la Caisse Nationale d'Economie est un exemple du succès que peuvent obtenir nos compatriotes. Pas un seul sou de capital n'a été perdu depuis 28 ans et actuellement malgré la baisse continue du taux de l'intérêt, ce taux a été maintenu depuis deux ans à 5.40%.

Puis M. Vanier demande aux Congressistes de faire usage du français partout, de le propager et de le faire employer par tous: 1o dans la famille, 2o dans les affaires, 3o dans la vie publique.

Plusieurs suggestions sont données aux congressistes et des moyens d'action sont mis à leur disposition.

En terminant, M. Vanier propose que le nouvel échange que la Cie de Téléphone Bell a l'intention d'installer dans le nord de la ville porte le nom de Crémazie au lieu de Crescent.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Comme questions connexes à celle du français, M. l'abbé Charles Beaudin propose de faire des instances auprès des Chemins de fer nationaux pour que les annonces aux postes de radio C N R M et C N R O soient faites en français; il propose également de remercier M. Beatty, président du C. P. R., pour la déclaration qu'il vient de faire que le français est absolument nécessaire dans notre pays; que des félicitations soient adressées à MM. P.-A. Séguin et Henri Bourassa pour la vigoureuse défense du français qu'ils ont faite à la Chambre des Communes. Ces trois propositions sont adoptées à l'unanimité.

Section Alexandria.

M. O. Sauvé, délégué de la section Alexandria se lève alors pour exposer aux congressistes la situation difficile de leur section qui a à lutter pour sauvegarder le peu de français auquel ils ont droit légalement. Ils sont même obligés de payer

un prix assez élevé pour l'usage d'une salle, les soirs de leurs assemblées.

M. H.-L. Auger appuie M. Sauvé en citant un cas particulier où deux mères de famille ont donné gratuitement des leçons de français pendant les soirées d'hiver à des adultes pour maintenir la connaissance de leur langue parce qu'on refuse de l'enseigner dans les écoles.

Le congrès félicite cette section et le président leur promet l'appui de la Société Saint-Jean-Baptiste.

### Cinéma.

M. l'abbé Beaudin dans un discours caractérisé par la connaissance des faits, expose aux Congressistes la situation. Il résume son discours en suggérant comme remède immédiat de faire respecter la loi que nous avons. L'individu doit la respecter en s'abstenant lui-même de faire ce que défend la loi et en la faisant respecter par ceux qui sont sous son autorité; les administrateurs de la ville et en général ceux qui sont chargés de l'application des lois doivent agir avec sévérité et justice.

Lorsque l'enquête royale aura provoqué d'autres suggestions, il y aura lieu à ce moment d'ajouter d'autres remèdes.

M. Victor Morin se lève alors et propose « Qu'on exclut des cinémas les enfants au-dessous de 16 ans, accompagnés ou non. »

M. C.-J. Arcand propose en sous-amendement que le Congrès approuve toute l'attitude que le Conseil général prendra au cours des réunions des différentes sociétés canadiennes-françaises.

Les congressistes alors voyant l'importance de la question qui est à l'étude et le peu de temps qui reste pour la discuter décident sur la proposition de M. Fridolin Roberge d'ajourner au dimanche suivant.

### **Séance d'ajournement, 20 mars 1927**

Dimanche, 20 mars. — M. V.-E. Beaupré, directeur général, continue le débat sur la question du cinéma, et dans un discours rempli de suggestions, il présente aux congressistes plusieurs projets de résolution qui peuvent aider à obtenir la

production de meilleurs films par une censure plus sévère et des moyens de surveillance plus efficace :

Il faut encourager les censeurs dans l'exécution de leur tâche et rendre leur travail plus facile, leur donner même des auxiliaires, si nécessaire.

Les règlements de la censure des affiches doivent aussi être très sévères, afin de supprimer sur les pancartes d'annonces ce que les censeurs n'ont pas laissé passer dans les films.

Les règlements devraient être de telle sorte que les producteurs de films soient eux-mêmes intéressés à ne pas présenter leurs immoralités, soit en imposant une taxe spéciale assez élevée sur tout pied de film refusé en outre de la taxe imposée sur tout pied de film soumis à la censure; soit en autorisant les censeurs à détruire les parties refusées.

La ville ne devrait pas vendre de billets spéciaux aux enfants pour les admettre au cinéma. Ceci ne se fait pour aucun autre genre de représentation et encourage les enfants à aller aux vues lorsque d'un autre côté l'on veut les en exclure.

Le nombre des inspecteurs de théâtres devrait être augmenté et des rapports réguliers devraient en être exigés.

M. Beaupré suggère enfin, l'idée de la formation d'un comité de pères de famille qui, au nom des citoyens, surveillerait l'application des lois, et intenterait des procès aux violateurs, parce qu'un seul citoyen lésé, en face de la force matérielle, voit souvent sa cause perdue d'avance. Ce comité serait aussi chargé de faire une saine propagande dans la population. « Si ceux qui ont la force des intérêts matériels, continue M. Beaupré, ne sentent pas qu'ils ont devant eux une force réelle, ils se moqueront de nous. » Et il conclut par cette phrase qui semble l'expression de tout le Congrès : « Un cri général s'est fait entendre : que les enfants soient exclus des cinémas. »

La discussion s'engage sur ce discours, M. Arcand retire sa proposition de la dernière assemblée, et secondé par M. le Dr Hay propose : Que les *enfants*, en-dessous de seize ans, *accompagnés ou non, soient exclus des cinémas*. Adopté à l'unanimité.

M. Arcand propose alors secondé par M. Thérien : *que les théâtres de cinéma soient fermés le dimanche*.

M. Trépanier présente à l'assemblée la liste des sections et des sociétés qui ont adhéré à cette proposition.

M. Bédard pose comme objection que supprimer le cinéma le dimanche c'est retrancher aux ouvriers leur seul plaisir.

M. Provost répond que le dimanche est un jour de repos et non d'amusement, que le cinéma le dimanche désorganise la famille.

M. Deschênes: Le mal dont on a peur, en supprimant le cinéma le dimanche, n'existe pas encore; s'il se présente nous lutterons contre lui comme nous luttons maintenant.

M. Brossard: Il y a dix ans, le cinéma existait à peine et nos mères ont trouvé d'autres distractions. Le cinéma est un mal; il n'est pas possible de le supprimer complètement mais commençons au moins par lui enlever un jour de liberté. Même ceux qui ne partagent pas notre foi réclament cette loi. « Le médecin indique au malade un remède; l'avocat dicte le chemin aux citoyens; et nous les suivons. L'évêque est le médecin de notre âme, or Monseigneur nous a recommandé de faire fermer les cinémas le dimanche: moi pour ma part je le suivrai ».

La proposition est adoptée par les Congressistes.

#### Entr'aide économique.

M. Adj. Perron, après avoir rappelé les paroles de M. Beaudry-Leman, sur la situation des nôtres dans le domaine économique, suggère que les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste imitent ce qu'un cercle de l'A. C. J. C., a fait dans Saint-Henri, de faire l'inventaire, dans chacune de nos paroisses de Montréal, de la situation des Canadiens-Français, relativement à celle des étrangers, afin de pouvoir se rendre compte de notre force ou de notre faiblesse et pouvoir ainsi suggérer les remèdes efficaces.

En attendant ce résultat, nous devrions établir un service d'information qui permettrait aux Canadiens-Français de se tenir à l'affût des vacances possibles, au service civil aussi bien que dans le commerce et l'industrie, afin de pouvoir remplacer ceux qui disparaissent par quelques-uns des nôtres.

Au point de vue pratique, les Canadiens-Français devraient encourager les Canadiens-Français et nos femmes ne devraient pas remplir les magasins de l'ouest les jours de fêtes, commettant ainsi une double faute. M. le notaire McKay, en quelques mots, établit l'évolution qui s'est produite dans le commerce,

les positions qu'y ont prises les nôtres dès le début et la cession qu'ils ont dû faire de leur entreprise faute de capitaux.

M. Arcand, secondé par M. Lanoix propose alors la fermeture des magasins le vendredi saint et la lutte contre le travail du dimanche. Adopté à l'unanimité.

M. Poirier remercie M. Perron, et M. Arcand demande qu'un résumé des débats du Congrès soit publié dans la *Revue Nationale* pour communiquer à chacune de nos sections l'encouragement qu'il leur faut.

#### Société nationale de colonisation.

Cette filiale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a été réorganisée au cours de l'année et le temps ayant manqué, M. V.-E. Beaupré, directeur gérant de cette société, n'a pas pu présenter aux congressistes le rapport de ses activités dont voici en résumé la substance.

La Société Nationale de Colonisation a commencé ses réalisations pratiques, cette année. Fondée pour collaborer à une oeuvre nationale, elle pourra avec l'augmentation graduelle des ressources exécuter le programme tracé.

Elle s'est d'abord occupée à rendre à la terre les pauvres familles déracinées qui désirent y retourner. Une soixantaine de personnes furent ainsi réinstallées à la campagne.

Elle a constitué un capital-actions de \$10,530.00, qu'elle pourra employer sur une base d'affaire, puis elle s'est assurée des revenus supplémentaires en créant le précédent d'une quête publique. La Société a de bonnes raisons d'espérer que des lots de colonisation seront mis à sa disposition par le gouvernement et qu'un subside lui sera alloué. Elle compte enfin sur l'appui du public, de la Société Saint-Jean-Baptiste et de ses sections, afin de conserver nos positions dans le pays en présence de l'immigration et des hommes et du capital étrangers. « *Emparons-nous du sol* » : c'est la meilleure garantie de notre indépendance et une des conditions de la conservation de notre race.

#### **Résolutions diverses**

##### Congé le 24 juin.

Il est résolu à l'unanimité que le Congrès prie le Conseil général de faire des instances auprès des compagnies d'utilité publique pour obtenir une journée de congé à leurs employés le 24 juin.

### Fête de Dollard.

La résolution suivante est proposée par M. l'abbé Charles Beaudin, secondé par M. J.-R. Poirier et adoptée à l'unanimité :

« Considérant que la fête de Dollard, le 24 mai, est célébrée de plus en plus, à cause de l'ardeur qu'y mettent les jeunes de l'A. C. J. C., et le groupe de l'Action Française.

Considérant que cette fête coïncide avec le « Victoria Day » qui devient de plus en plus l'« Empire Day » et qu'il ne faut pas laisser cette dernière idée surpasser ou même supplanter celle de Dollard ;

Les délégués de toutes les sections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunis en congrès général adoptent la résolution suivante :

« Que l'encouragement le plus entier soit accordé à cette célébration et que la Commission Scolaire de Montréal ainsi que les autres Commissions Scolaires suburbaines soient priées de donner congé, le 24 mai, aux élèves qui sont sous leur direction, pour leur permettre de se joindre à la population et fêter notre héroïque défenseur. »<sup>1</sup>

### Résolution Re Gaspésie.

La résolution suivante est proposée par M. Guy Vanier et adoptée à l'unanimité :

L'étude de la situation actuelle de la Gaspésie révèle d'une façon criante que le développement de cette importante région est absolument paralysé par l'état déplorable des chemins de fer sur la côte de la Baie des Chaleurs, depuis Matapédia jusqu'à Gaspé.

A raison de l'insuffisance des communications et du coût exagéré du transport, l'industrie découragée déserte cette région, tandis que les pêcheries et l'agriculture ne peuvent pas écouler avantageusement leurs produits.

Gaspé possède un port naturel d'une immense valeur ; à peu de frais, on peut en faire une route de communication rapide avec l'Europe. Par ailleurs, toute la Gaspésie offre au tourisme des ressources qu'il convient d'exploiter au plus tôt. D'une façon générale, toute cette région possède des riches-

<sup>1</sup> La Commission des Ecoles catholiques de Montréal à son assemblée du 22 mars a décidé d'accorder congé aux élèves fréquentant les écoles qui sont sous sa juridiction.

ses variées qui lui promettent un grand avenir, et de splendides initiatives locales s'appliquent à les mettre en valeur.

Pour ces motifs — et considérant en particulier que les compagnies de chemins de fer qui desservent la Gaspésie sont entre les mains de leurs porteurs d'obligations et ne sauraient dans les circonstances apporter à leurs réseaux les améliorations que requiert avec urgence l'intérêt public — notre Société nationale par son Conseil général et suivant l'avis de son Congrès, prie instamment le Premier Ministre du Canada et toutes les autorités compétentes, d'assurer sans délai le transport de ces voies ferrées au grand réseau des chemins de fer nationaux, afin de rendre justice à la population gaspésienne et de permettre à cette riche région de poursuivre son grand essor économique.

#### Terrains de jeux.

Sur proposition de M. Fournier, il est résolu qu'il se forme au Conseil général un comité spécial pour étudier la question des terrains de jeux à Montréal, afin d'en demander l'augmentation et de prier la ville d'affecter un plus fort montant à ce budget.<sup>2</sup>

M. le président remercie les congressistes de l'intérêt exceptionnel qu'ils ont apporté aux questions qui étaient à l'ordre du jour et après leur avoir assuré que le Conseil général travaillera pour le bien de la Société, il leur demande de retourner dans leurs sections avec la ferme résolution de travailler activement pour arriver au but désiré.

Et le Congrès général annuel de 1927, s'est ainsi clôturé après trois séances vivantes et intéressantes. Deux autres congrès avaient précédé celui-ci pour faire l'étude de certains amendements aux règlements, et la Société Saint-Jean-Baptiste, remise ainsi sur des bases plus solides, et fortifiée par l'encouragement de ses sections parlant par la voix de leurs délégués, est maintenant prête à poursuivre son oeuvre sociale et lutter pour sauvegarder les droits des Canadiens-Français.

<sup>2</sup> Notre président général, s'est déjà fait l'interprète du Congrès auprès du conseil de la ville de Montréal pour augmenter le nombre des terrains de jeux et augmenter le budget affecté à la transformation des cours des écoles en terrains de jeux pendant les vacances.

Oscar BLAIN.



# Chronique de la Société

## Comités régionaux.

La reconnaissance officielle de ces organismes de la Société ayant été sanctionnée à nos derniers congrès spéciaux de décembre et de février, trois groupements de ce genre se sont déjà formés en tenant compte des nouvelles dispositions qui les régissent. Ce sont les comités régionaux de l'Est, de l'Ouest et du Nord.

L'inauguration officielle de ces trois comités, a été faite il y a quelques semaines et chacun d'eux a procédé, durant l'assemblée d'inauguration, à l'élection de ses officiers avec les résultats suivants :

*Comité régional de l'Est* : Président, M. le Dr Armand Hay ; vice-président, M. J.-A. Boivin ; secrétaire-trésorier, M. Edouard Fournier.

*Comité régional du Nord* : Président, M. Albert Berthiaume ; vice-président, M. J.-E. Lefrançois ; secrétaire-trésorier, M. J.-E. Giguère.

*Comité régional de l'Est* : Président, M. Hervé Primeau ; vice-président, M. L.-P. Lanouette ; secrétaire-trésorier, M. Ephrem Brisebois.

Jusqu'à date, ces comités régionaux ont affilié les sections suivantes :

*Comité régional de l'Est* : Sections Salaberry, Louis-Hébert Montcalm, Lafontaine, Bourget, Papineau, Père Marquette, Dollard et Champlain.

*Comité régional du Nord* : Immaculée-Conception, Etienne-Parent, Saint-Edouard, Saint-Enfant-Jésus, N.-D. du Très-

Saint-Sacrement, Sault-au-Récollet, Saint-Stanislas, Saint-Ambroise, Saint-Vincent-Ferrier, F.-X. Garneau et Sainte-Marguerite-Marie.

*Comité régional de l'Ouest*: Iberville, Saint-Joseph, Saint-Charles, Verdun, N.-D. de la Paix, Saint-Paul, N.-D. du Perpétuel-Secours et N.-D. de Grâce.

Concours d'adhésions dans les sections.

Les deux trophées qui sont l'enjeu d'un concours annuel d'adhésions entre nos sections ont été remportés, pour le concours de 1926, par les sections Bourget et Crémazie.

La première a accusé au 31 décembre 1926, la plus forte augmentation absolue sur l'effectif du 31 décembre 1925, soit une augmentation de 179 membres; la seconde présentait au 31 décembre 1926 la plus forte augmentation proportionnelle sur l'effectif de 1925, soit une augmentation de 155 pour cent.

Nos félicitations aux sections victorieuses qui donnent ainsi un exemple à suivre dans la société par toutes les sections. Chacune d'elle devrait en effet ambitionner remporter l'un de ces trophées au moins une fois avant que ceux-ci ne soient attribués définitivement, afin que leur nom y soit gravé.

Rappelons que chacun de ces trophées ne deviendra la propriété définitive d'une section que s'il est gagné par celle-ci durant deux années consécutives.

Ces trophées restent en concours entre nos sections pour l'année courante aux conditions que nous indiquerons dans la prochaine livraison de la *Revue Nationale*.

Section Jacques-Viger.

Le secrétaire de la section Jacques-Viger, No 15, donne avis à tous les membres de cette section, qu'une assemblée se tient tous les mois, le 3e vendredi, à 8 heures du soir, au Monument National, sauf avis contraire.

Jean GUERIN.

MAGNIFIQUES RECOMPENSES SCOLAIRES

**L'OISEAU BLEU RELIÉ**

Volume de 160 pages contenant 30 pages d'illustrations en deux couleurs  
et 20 dessins illustrant les textes.  
Prix l'unité: \$0.50 net.

Tannerie: 1704, rue IBERVILLE

DEMANDEZ LES CHAUSSURES « DOLACO »

**DAOUST, LALONDE & CIE, Limitée**

Manufacturiers de Chaussures, Tanneurs et Corroyeurs.

45 à 49, SQUARE VICTORIA, - - - MONTREAL

Est 1328

Résidence: Rockland 1052

Le soir: St-Louis 1935-J

8043-J

**ALFRED MERCURE & FILS**

ENTREPRENEURS - GENERAUX

419, RUE LABRECQUE, - - - MONTREAL

Spécialité: Charpente et Menuiserie — Estimateurs de Feu.

*En gros*

Tél.: Lancaster 1789

*En détail***CIE QUINCAILLERIE BERNIER**

(BERNIER HARDWARE Co.)

976, BOULEVARD SAINT-LAURENT, près rue Vitré

TEL.: CHERRIER 1139-1130

**DeLORIMIER & ROGERS QUARRIES Ltd.**

CRUSHED STONE — BANC ROUGE

4901, ave IBERVILLE - - - MONTRÉAL

SERVICE JOUR ET NUIT

APPELEZ

**GIROUARD TAXI, Limitée**

☛ Téléphone: PLATEAU 5136 - 5137 ☚

**BRUNEAU & RAINVILLE**Membres de la Bourse de Montréal  
Membres du Montréal Curb Market

101, RUE SAINT-JACQUES, Montréal — Tél.: HARbour 4286

ULRIC BOILEAU, prés.-gérant.

EMILE-NAP. BOILEAU, sec.-trés.

Bureau: Tél.: BELair 3503-3502

**ULRIC BOILEAU, Limitée**

ENTREPRENEURS - GÉNÉBAUX

4869, RUE GARNIER, - - - MONTREAL

*Encouragez nos compatriotes*

# DÉLÉGATION EN FRANCE

NORMANDIE, ILE-DE-FRANCE, ARTOIS, CHAMPAGNE,  
LANGUEDOC, GUYENNE, AUNIS, SAINTONGE,  
ANJOU, TOURAINÉ, BRETAGNE,

DE LA

## Société Saint-Jean-Baptiste

(Société Nationale des Canadiens-Français)

ET DE LA

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL

*Sous la présidence conjointe de*

**MM. Léon TRÉPANIÉ et Victor MORIN**

---

DÉPART DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC

AU MILIEU D'AOÛT 1927.

RETOUR À MONTRÉAL ET À QUÉBEC

AU COMMENCEMENT D'OCTOBRE.

*Par l' "ANTONIA" de la Compagnie Cunard.*

---

**Le prix du voyage est exceptionnellement bas.**

*Pour obtenir le programme-itinéraire, adressez-vous au*

**Secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste**

MONUMENT NATIONAL, Chambre No 1, rue ST-LAURENT

*ou aux organisateurs*

**MM. THOS COOK & FILS**

**526 ouest, rue Sainte-Catherine, - Montréal**

*Encouragez nos compatriotes*

*Madame,*

Après les déménagements avez-vous déjà songé quelle merveilleuse institution est la buanderie moderne surtout durant le nettoyage du printemps, ce n'est pas la peine de vous ennuyer du lavage à la maison.

APPELEZ: CALumet 0544-0545

**NEW METHOD WASHING Limitée**

6425, CHRISTOPHE-COLOMB, - - - MONTREAL

**L.-N. et J.-E. NOISEUX, Enrg.**

Importateurs de Papiers Tentures de Luxe

593-603 OUEST, RUE NOTRE-DAME, - - - Montréal

Succursales: 1362 ouest, Notre-Dame—5968 ouest, Sherbrooke

**ÉMILE LEPAGE**

Entrepreneur et Importateur

MARBRE, TUILES ET ARDOISE

Spécialités: Plancher en Terrazo, Tableaux en Ardoise.

Atelier et Bureaux: 4094-4098, RUE PARTHENAIS (près Rachel), Montréal

K. C.

SATISFACTION GARANTIE

Tél.: BELair 0408

**ERNEST MEUNIER**

MARCHAND - TAILLEUR

534 est, RUE RACHEL, - - - - - MONTREAL

2ème porte du Parc Lafontaine.

*Pour un meilleur pain parisien, appeler la*

**BOULANGERIE ALEXANDRA**

5361 à 5387, RUE RIVARD — Tél.: Belair 6667

*opéré par des Canadiens-Français seulement*

**ART. LANDRY**

*Entrepreneur de pompes funèbres, Corbillards automobile*

Tél.: Belair 1534

Rés.: Belair 8836

114 EST, RUE RACHEL,

MONTREAL

Tél.: LANcaster 7790—3378

**LA CIE J. & C. BRUNET Limitée**

PLOMBERIE — COUVERTURE — ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE

1095, Boul. Saint-Laurent, - - - Montréal

*Encouragez nos compatriotes*

FONDÉE EN 1885

**BOULANGERIE MEDARD PAQUETTE**

(La succession Médard Paquette)

FARINE de PREMIÈRE QUALITÉ — CUISSON SOIGNÉE  
PRIX MODÉRÉS

18 ouest, boulevard SAINT-JOSEPH - Montréal

Tél.: Belair 0863

La plus ancienne boulangerie canadienne-française.

Geo. Vandelac, fils.

Alex. Gour

**GEO. VANDELAC**

Directeur de Funérailles.

70 EST, RUE RACHEL, — Tél.: Belair 1203 - 3229



*Compagnie  
d'Assurance sur la Vie*

**La Sauvegarde**

MONTREAL

**LA SEULE COMPAGNIE CANADIENNE FRANÇAISE D'ASSURANCE SUR LA VIE**

Fondée en 1874

**D. HATTON COMPANY**

LE CHOIX DE LA PÊCHE

Les plus forts receveurs de Poisson de tout genre au Canada

*Experts dans le commerce d'HUITRES en coquille  
et ouvertes, Homards, Alrettes, etc.*

**Encouragez nos annonceurs.**

## Caisse Nationale d'Économie

### Encaissement

*Du 1er janvier au 1er mai*

1926 . . . . .	\$361,434.94
1927 . . . . .	\$412,517.13
Augmentation en 1927 sur 1926 . . . . .	\$ 51,072.19

### Recrutement

*Du 1er janvier au 1er mai*

1926 . . . . .	4,651 pensions
1927 . . . . .	6,737 —
Augmentation en 1927 sur 1926 . . . . .	2,086 —

### Encaissement sur nouvelles affaires

*Du 1er janvier au 1er mai*

1926 . . . . .	\$27,961.04
1927 . . . . .	\$39,586.46
Augmentation en 1927 sur 1926 . . . . .	\$11,625.42

95, rue SAINT-JACQUES, - - MONTRÉAL

J. DeSERRES, gérant.

## La Société Nationale de Fiducie

*Fondée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*

### Nos principales fonctions:

#### Administration

( de fonds d'amortissement.  
de fortunes privées.  
de propriétés.  
de successions.

Fiducies de toutes sortes.  
Achat et vente d'obligations.  
Préparation d'émissions d'obligations.  
Liquidations et faillites.  
Prêts hypothécaires.  
Assurances générales.  
Agents pour transfert d'actions et d'obligations.

Tél.: Main 3365.

J. DeSERRES,

95, rue SAINT-JACQUES

Gérant.

*Encouragez nos compatriotes*

# COMITÉS PERMANENTS

DE

## La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

1927

---

### COMITÉ DE RÉGIE ET DE PLACEMENT DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE ET DE LA CAISSE DE REMBOURSEMENT

*Président:* M. Léon TRÉPANIÉ.

*Secrétaire-trésorier:* M. Aimé PARENT.

*Membres:* MM. Henry-L. AUGER, J.-W. DÉZIEL, J.-A. BARITEAU.

### COMMISSION ADMINISTRATIVE DU MONUMENT NATIONAL

*Président:* M. Henry-L. AUGER.

*Membres:* MM. Léon TRÉPANIÉ, Aimé PARENT, J.-R. POIRIER,  
J.-O. MOQUIN.

### COMITÉ D'ÉTUDE

*Président:* M. Guy VANIER.

*Membres:* MM. Léon TRÉPANIÉ, J.-A. BARITEAU, Victor MORIN,  
Adj. PERRON, J.-A. BERNIER, Rév. Père TURGEON,  
O. M. I., 213, Visitation.

### COMITÉ DES REVUES

*Président:* M. J.-W. DÉZIEL.

*Membres:* MM. Léon TRÉPANIÉ, Victor MORIN, Guy VANIER,  
J.-R. POIRIER, Fr. PAYETTE.

### COMITÉ DES COURS ET CONFÉRENCES

*Président:* M. J.-A. BARITEAU.

*Membres:* MM. J.-V. DÉSAULNIERS, V.-E. BEAUPRÉ, Victor MO-  
RIN, Adj. PERRON, Fr. PAYETTE.

### COMITÉ DU FRANÇAIS

*Président:* M. Guy VANIER.

*Membres:* MM. V.-E. BEAUPRÉ, J.-R. POIRIER, J.-O. MOQUIN,  
J.-A. BERNIER.

**COMPLIMENTS**

DE LA

**BRASSERIE DOW**

ET DE LA

**BRASSERIE DAWES**

**National Breweries Limited.**